

13e Dimanche après la Pentecôte

Dimanche 7 septembre 2025

● 2ème classe

INTROÏT *Psaume 73, 20.19.23*

Réspice, Dómine, in testaméntum tuum, et ánimas páuperum tuórum ne derelínquas in finem : exsúrge, Dómine, et iúdica causam tuam, et ne obliuiscáris voces quæréntium te. **Ps. 73** Ut quid, Deus, reppulísti in finem : irátus est furor tuus super oves páscuæ tuæ ? **Ÿ.** Glória Patri.

Regardez votre alliance, Seigneur, et n'abandonnez pas pour toujours les âmes de vos pauvres. Levez-vous, Seigneur ; prenez en main votre cause, n'oubliez pas les appels de ceux qui vous cherchent. **Ps. 73** Pourquoi, ô Dieu, nous avez-vous rejetés pour toujours ? Pourquoi votre fureur s'est-elle allumée contre les brebis de votre bercail ? **Ÿ.** Gloire...

COLLECTE

Omnípotens sempitérne Deus, da nobis fidei, spei et caritátis augméntum : et, ut mereámur asséqui quod promíttis, fac nos amáre quod præcipis. Per Dóminum.

Dieu tout-puissant et éternel, augmentez en nous la foi, l'espérance et la charité ; et pour que nous méritions d'obtenir ce que vous promettez, faites-nous aimer ce que vous commandez. Par...

ÉPÎTRE *de saint Paul aux Galates 3, 16-22*

Fratres : Abrahæ dictæ sunt promissiones, et semini eius. Non dicit : Et seminibus, quasi in multis ; sed quasi in uno : Et semini tuo, qui est Christus.

Hoc autem dico : testamentum confirmatum a Deo, quæ post quadringentos et triginta annos facta est lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem. Nam si ex lege hereditas, iam non ex promissione. Abrahæ autem per repromissionem donavit Deus.

Quid igitur lex ? Propter transgressiones posita est, donec veniret semen, cui promiserat, ordinata per Angelos in manu mediatoris. Mediator autem unus non est : Deus autem unus est.

Lex ergo adversus promissa Dei ? Absit. Si enim data esset lex, quæ posset vivificare, vere ex lege esset iustitia. Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Iesu Christi daretur creditibus.

Frères, les promesses ont été faites à Abraham *et à sa descendance*. Il n'est pas dit : *et à tes descendants*, comme pour plusieurs, mais, comme pour un seul : *et à ta descendance*, c'est-à-dire au Christ.

Or je dis ceci : une alliance en bonne et due forme a été conclue par Dieu ; la Loi, venue quatre cent trente ans plus tard, ne l'abroge pas ni n'abolit la promesse. Car si l'héritage s'obtient en vertu de la Loi, ce n'est plus en vertu d'une promesse. Or c'est par une promesse que Dieu a accordé sa faveur à Abraham.

Alors, pourquoi la Loi ? Elle fut ajoutée à cause des infractions, jusqu'à ce que vienne cette *descendance* à qui la promesse a été faite. Elle fut promulguée par les anges, avec le concours d'un médiateur, mais il n'y a pas de médiateur pour un seul ; or Dieu est seul.

La Loi va-t-elle donc contre les promesses de Dieu ? Nullement ! Certes, s'il avait été donné une loi capable de faire vivre, c'est vraiment de la Loi que viendrait la justice. Mais l'Écriture a tout enfermé sous le péché, pour que la promesse fût accomplie en faveur des croyants par la foi en Jésus-Christ.

GRADUEL *Psaume 73, 20.19.22*

Respice, Dómine, in testamentum tuum : et ánimas páuperum tuórum ne obliviscáris in finem. *Ÿ*. Exsúrge, Dómine, et iúdica causam tuam : memor esto oppróbrii servórum tuórum.

Regardez votre alliance, Seigneur, et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres. *Ÿ*. Levez-vous, Seigneur, prenez en main votre cause ; souvenez-vous de l'opprobre de vos serviteurs.

ALLÉLUIA *Paume 89, 1*

Allelúia, allelúia. *Ÿ*. Dómine, refúgium factus es nobis a generatióne et progénie. Allelúia.

Allelúia, allélúia. *Ÿ*. Seigneur, vous avez été notre refuge de génération en génération. Allélúia.

+ ÉVANGILE *selon saint Luc 17, 11-19*

In illo t mpore : Dum iret Iesus in Ier salem, transibat per m diam Samariam et Galil am. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt a longe ; et levaverunt vocem dicentes : Iesu praeceptor, miserere nostri. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt.

Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum, et cecidit in faciem ante pedes eius, gratias agens : et hic erat Samaritanus. Respondens autem Iesus, dixit : Nonne decem mundati sunt ? et novem ubi sunt ? Non est inventus, qui rediret et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena. Et ait illi : Surge, vade ; quia fides tua te salvum fecit.

OFFERTOIRE *Psaume 30, 15-16*

In te speravi, Domine ; dixi : Tu es Deus meus, in manibus tuis tempora mea.

SECR TE

Propitiare, Domine, populo tuo, propitiare munerebus : ut, hac oblatione placatus, et indulgentiam nobis tribuas et postulata concedas. Per Dominum.

PR FACE DE LA SAINTE TRINIT 

En ce temps-l , J sus faisait route vers J rusalem et passait aux confins de la Samarie et de la Galil e. Comme il entra dans un village, dix l preux vinrent   sa rencontre. Ils s'arr t rent   distance puis,  levant la voix, ils dirent : « J sus, ma tre, aie piti  de nous. » Voyant cela, il leur dit : « Allez vous montrer aux pr tres. » Et il advint, pendant qu'ils y allaient, qu'ils furent purifi s.

L'un d'eux, d s qu'il se vit purifi , revint sur ses pas en glorifiant Dieu   pleine voix, et il tomba la face contre terre aux pieds de J sus, en lui rendant gr ce. Or, c' tait un Samaritain. Prenant la parole, J sus dit : « Est-ce que les dix n'ont pas  t  purifi s ? Les neufs autres, o  sont-ils ? Il ne s'est trouv , pour revenir et rendre gloire   Dieu, que cet  tranger ? » Et il lui dit : « L ve-toi ; va, ta foi t'a sauv . »

En vous, Seigneur, j'ai mis mon espoir ; j'ai dit : Vous  tes mon Dieu, mes jours sont entre vos mains.

Seigneur, jetez un regard favorable sur votre peuple et sur ses pr sents ; afin qu'apais  par cette offrande, vous nous accordiez votre pardon et l'objet de nos demandes. Par...

Vere dignum et iustum est, æquum et salutäre, nos tibi semper et ubique grätias ägere : Dómine, sancte Pater, omnípotens æterne Deus :

Qui cum Unigénito Fílio tuo et Spírítu Sancto unus es Deus, unus es Dóminus : non in uníus singularitáte persónæ, sed in uníus Trinitáte substántiæ. Quod enim de tua glória, revelánte te, crédimus, hoc de Fílio tuo, hoc de Spírítu Sancto, sine discretióné sentímus. Ut, in confessióné veræ sempiternæque Deitátis, et in persónis proprietas, et in esséntia únitás, et in maiestáte adorétur æquálitás.

Quam laudant Angeli atque Archángeli, Chérubim quoque ac Séráphim, qui non cessant clamáre cotídie, una voce dicéntes :

Il est vraiment juste et nécessaire, c'est notre devoir et notre salut de vous rendre grâces toujours et partout, Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant.

Avec votre Fils unique et le Saint-Esprit, vous êtes un seul Dieu, un seul Seigneur ; non dans l'individualité d'une seule personne, mais dans la Trinité d'une seule substance. Car ce que nous croyons, sur la foi de votre révélation, au sujet de votre gloire, nous le pensons indistinctement et de votre Fils et de l'Esprit Saint, sans aucune différence ; en sorte que, dans la confession de la véritable et éternelle divinité, sont adorées et la propriété dans les Personnes, et l'unité dans l'essence, et l'égalité dans la majesté.

C'est elle que louent les Anges et les Archanges, les Chérubins et les Séráphins, qui ne cessent de chanter chaque jour, disant d'une seule voix...

COMMUNION *Sagesse 16, 20*

Panem de cælo dedísti nobis, Dómine, habéntem omne delectaméntum et omnem sapórem suavitátis.

Vous nous avez donné, Seigneur, un pain du ciel renfermant tout ce qui plaît et toute saveur agréable.

POSTCOMMUNION

Sumptis, Dómine, cælestibus sacraméntis : ad redemptiónis æternæ, quæsumus, proficiámus augméntum. Per Dóminum.

Ayant reçu les sacrements célestes, Seigneur, nous vous demandons que nos progrès servent à l'accroissement de l'éternelle rédemption. Par...